

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CROSS COUNTRY



LACANAU
MERCREDI 5 DECEMBRE 2018
Accueil à partir de 11h00

INFORMATIONS GENERALES

Le Service Départemental de l'UNSS, le district 9 et le collège de Lacanau organisent, avec le soutien fort de la Commune et du Conseil Général, le **CROSS UNSS DEPARTEMENTAL DE GIRONDE**. Ce cross a été précédé des **CROSS DE DISTRICTS** qui ont accueilli tous les licenciés UNSS de benjamins à cadets de collèges et cadets à seniors de lycées.

Ce cross est *qualificatif* pour le cross académique qui aura lieu à Marmande le 19 décembre 2018

TRÈS IMPORTANT : LA LICENCE UNSS, RAPPEL

Le décret n° 86.495 du 14 mars 1986 stipule à l'article 2 :

« ... *L'association se compose... des élèves inscrits dans l'établissement et titulaires de la licence délivrée par l'Union Nationale du Sport Scolaire.* »

1. Article III. 3 - 28

« *Toutes les manifestations, rencontres, compétitions sportives, qu'elles soient organisées ou contrôlées par l'UNSS sont soumises à des règlements sportifs élaborés par la Direction Nationale de l'UNSS et ses organes déconcentrés...* »

« *Ces règlements ont un caractère obligatoire.....* »

2. Article III.3 - 29

« ... *La participation d'élèves non licenciés à des compétitions organisées par l'UNSS est interdite....* »

CATEGORIES D'AGE - DISTANCES - PARCOURS - HORAIRES

Voir dossiers en téléchargement sur le site.

SPORT PARTAGE: Des élèves appartenant à plusieurs IME et ULIS de la Gironde seront invités à participer au cross départemental : ils seront intégrés dans les courses Benjamins et Minimes avec des dossards spécifiques fournis par nos soins ; Selon la Fiche Sports, les équipes seront constituées de licenciés valides et de licenciés non valides.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Benjamins Mixtes : 6 concurrents avec 3 benjamines et 3 benjamins

Collèges Minimes Mixtes : 6 concurrents avec 3 minimes garçons et 3 minimes filles avec la possibilité d'inclure 1 cadet garçon ou une cadette Fille.

Lycées Professionnels Mixtes : 6 concurrents, catégorie Open, de Minimes deuxième année à Seniors première année. La Mixité n'est pas obligatoire.

Lycées Mixtes : 6 concurrents, de Minimes deuxième année à Senior première année, avec au moins deux élèves de chaque sexe.

QUALIFICATION - CONFIRMATION - ENGAGEMENT AUPRES DU SD :

Les coordonnateurs de districts collèges ont transmis pour le 22/11/2018 les résultats des cross de district. Le Service Départemental déterminera le nombre définitif de qualifiés par district, à la lecture des résultats et au prorata du nombre d'équipes participantes dans chaque cross de districts.

Collèges : Sur qualification - dès connaissance de votre qualification (pour les collèges), **VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT CONFIRMER** votre participation en vous inscrivant en ligne sur OPUSS à partir du lundi 26 novembre. Pour cela vous devrez vous conformer aux résultats que nous vous aurons envoyés le 23 novembre. Les engagements sont obligatoirement à faire en équipes constituées.

DELAI DE RIGUEUR le lundi 3/12/18 à 08h00 heures

Lycées : Engagement direct en ligne sur OPUSS à partir du jeudi 22 novembre. Les engagements sont à faire en respectant scrupuleusement les filières. **Équipe seulement, pas d'Individuels**

DELAI DE RIGUEUR le lundi 3/12/18 à 08h00 heures

DOSSARDS et MODIFICATION des EQUIPES :

☞ **Retrait des dossards** : Il s'effectuera devant le gymnase du collège de Lacanau, sous une tente UNSS, devant le secrétariat installé dans le gymnase.

Sous enveloppe, vous trouverez vos dossards numérotés avec le listing correspondant à la numérotation de vos élèves. Nous vous demandons de respecter l'affectation des bons numéros aux bons coureurs, sous peine de voir ceux-ci non classés s'ils ne sont pas reconnus par le logiciel dans la bonne catégorie.

Le listing sera en double exemplaire : un pour vous et un pour le secrétariat. Si vous avez des modifications de noms, vous le ferez sur les deux exemplaires et vous vous adresserez à une des personnes vous ayant distribué les enveloppes.

Les retardataires viendront chercher leurs dossards au secrétariat informatique....

☞ **N'oubliez pas les épingles** pour fixer les dossards sur la poitrine.

CONSIGNES

☞ **Respect des installations** :

Nous sommes accueillis sur des installations municipales mises à disposition gracieusement par la Ville de Lacanau. Nous vous demandons de prendre toutes les dispositions nécessaires auprès de vos élèves pour que tous les espaces soient scrupuleusement respectés. Toute dégradation pourrait entraîner une impossibilité d'utiliser à nouveau le site. Des poubelles seront disposées en plusieurs endroits, veillez à leur bonne utilisation par tous. Le Skate Parc près de gymnase sera interdit d'accès par arrêté municipal et nous demandons aux enseignants accompagnateurs de veiller à ce qu'aucun élève ne pénètre sur cet espace en travaux, merci par avance.

☞ **Sécurité des élèves**

La Croix Blanche sera présente sur le site. Elle sera complétée par une équipe locale d'enseignants d'EPS titulaires des diplômes nécessaires.

Tous les Enseignants d'EPS présents et accompagnateurs des équipes, ne faisant pas partie du jury, sont responsables de la sécurité de tous les élèves sur l'ensemble du site.

La circulation est libre pour les élèves dans l'espace Départ et Arrivée.

En revanche si les élèves veulent supporter leurs camarades sur le parcours, les déplacements devront s'effectuer sous la surveillance d'un professeur d'EPS, ou d'un parent, ou d'un surveillant, ou d'autre adulte, pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Tous les enseignants d'EPS convoqués, comme membres du jury, se doivent de respecter les horaires de la convocation du début à la fin.

Merci de votre compréhension

Vestiaires :

1. Les jeunes filles disposeront d'un groupe de barnum identifié sur le parking devant le gymnase, les garçons eux aussi auront un espace dédié. Les enseignants accompagnateurs pourront prévoir des bâches ou des petites tentes pour mettre les sacs de leurs élèves à l'abri, en fonction de la météo.

IMPÉRATIF EN PREVENTION DES VOLS :

Ne laissez pas traîner montres, bijoux, argent, vêtements et objets de valeur, lecteurs CD, portables. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

JURY :

Rassemblement du jury et des jeunes officiels à 12h30, à côté du podium de l'arrivée. Mise en place à 12H45.

1^{er} appel à 13H00 pour la première course et départ 10' après.

Pour les autres catégories, l'appel se fait 10' avant le départ de la course concernée en zone d'appel non loin du départ.

CLASSEMENTS :

Quatre classements par équipe : Benjamins Mixtes, Collèges Minimes Mixtes, Lycées Mixtes et Lycées Professionnels.

Huit podiums individuels : Benjamins, Benjamines, Minimes garçons, Minimes filles, Cadets, Cadettes, Juniors Seniors Garçons et Juniors Seniors Filles.

CHALLENGE DU "DEPARTEMENT», CHALLENGE DU NOMBRE :

Addition des meilleurs classements par équipe dans 2 catégories (Benjamins Mixtes et collèges Minimes Mixte)

RECOMPENSES

A - Individuels :

- 1 médaille pour les 1^{ers} - 2^{èmes} - 3^{èmes}
- 1 tee-shirt pour les 1^{ers} (filles et garçons)
- 1 rose pour les 3 athlètes (filles et garçons) sur le podium

B - Par équipe :

- 1 médaille par élève des équipes 1^{eres} - 2^{èmes} - 3^{èmes}
- 1 tee-shirt pour les athlètes (filles et garçons) de l'équipe classée 1^{ere}
- 1 rose pour les athlètes (filles et garçons) de l'équipe classée 1^{ere}

C - Coupe pour le challenge du nombre : (offert par le Département de la Gironde). La coupe sera remise ultérieurement

D - Remise des récompenses :

- Les récompenses individuelles seront remises dès l'arrivée de chaque course sur le podium.
- Les récompenses équipes seront remises sur le podium dès la publication des résultats, après appel au micro.
- **Les équipes ou individuels absents lors de l'annonce des résultats ne seront pas récompensés.**

AFFICHAGE et TRANSMISSION des RESULTATS :

Des panneaux sont prévus pour l'affichage des résultats (près de l'arrivée). N'arrachez pas les feuilles ! Tous les résultats seront sur le site départemental dès le soir même (unss.org).

BOISSON ET GOUTER

- à l'issue de chaque course, tous les concurrents pourront prendre une boisson et un gouter au stand prévu à cet effet (Tente Bleue UNSS). **Cette collation sera offerte en partenariat avec la mairie de Lacanau et le Super U de Lacanau.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Chaussures à pointes autorisées, attention fin de course sur 200m sur chemin en cailloux
- Echauffement possible près de l'aire de départ - Respectez les horaires, consultez l'affichage.

TRANSPORTS

- Le transport des élèves est organisé par les coordonnateurs de districts, Ils veilleront à optimiser les trajets et le remplissage des bus.
- Les bus devront déposer les élèves sur le dernier rond point juste avant le collège, des bénévoles de l'AVB 98 géreront les flux, Les élèves rejoindront l'espace compétition en empruntant la piste cyclable qui même au collège sur 50m.

Il vous appartient de **confirmer au plus vite votre participation** à votre coordonnateur de district en lui précisant le nombre d'élèves et d'accompagnateurs à prévoir dans les bus **pour mardi 27 novembre 2018 avant 12h00, délai de rigueur.**

Les **LYCEES** qui utiliseront les bus collèges seront redevables d'une participation au prorata du nombre d'élèves transportés (à voir avec les coordonnateurs de districts concernés).

ITINÉRAIRE et ACCES AU SITE :

- Le plan L'accès sera fléché « CROSS UNSS ».
- Plans de Parcours et Points de contrôle

Mise en ligne à partir du 26 novembre

Merci de respecter ces consignes



Championnat d'Académie de Cross-Country

Mercredi 19 décembre 2018

MARMANDE (47)

Organisation des transports

Réponse impérative avant

le lundi 10 décembre 2018 à 12h00

par fax : n° 05 40 54 71 75

par mail : sd033@unss.org

Nom de l'établissement :

Ville :

NUMACA :

Nom de l'Enseignant responsable :

n° Téléphone portable :

Nous sommes qualifiés pour participer au Championnat d'Académie de Cross-Country le mercredi 19 décembre 2018 à partir de 10h00 à Marmande (47). Nous souhaitons bénéficier du plan de transport départemental.

En conséquence, nous vous communiquons le nombre de personnes à transporter en ce qui concerne notre Association Sportive. Il est bien entendu que nous financerons le nombre de places que nous aurons réservées.

Nombre d'enseignants d'EPS accompagnateurs :	
Nombre de jeunes athlètes :	
Total	

Date et Signature du Chef d'établissement